

Monsieur,

Je vous remercie pour votre mail attirant mon attention sur les risques liées à la perte des pollinisateurs, telles que les abeilles.

Par principe, je signe très peu de manifestes et de déclarations estimant que le fait de signer pour des causes multiples et variées, même si la plupart sont légitimes, peut contribuer à dévaloriser sa signature. Je préfère donc vous transmettre par écrit ma position concernant ce sujet.

Comme vous le savez, suite à votre rencontre avec mon assistante Heather l'année dernière, je suis de près la question de la santé des abeilles et ai travaillé sur les rapports sur ce sujet pendant ce mandat, notamment le rapport Tabajdi, sur la santé des abeilles et défis pour le secteur de l'apiculture, mais également la réforme de la Politique Agricole Commune. Je partage votre inquiétude sur l'effet des pesticides sur les abeilles et, bien sûr, sur le taux de perte des pollinisateurs, dont nous avons tellement besoin : je considère la protection des pollinisateurs un enjeu clé pour l'avenir.

Je suis en faveur de l'octroi de financement européen pour la recherche scientifique afin de vraiment comprendre les causes de ces pertes mais aussi faciliter l'échange de l'information. Il nous faut des politiques raisonnées basées sur des preuves scientifiques tant pour la définition des politiques que leur mise en œuvre. Je considère la situation actuelle très grave et crois que nous avons besoin de réagir le plus vite possible pour assurer un avenir pour les abeilles et les êtres humains.

Si je suis réélue au Parlement européen, j'ai l'intention de rester très vigilante sur ces questions.

Bien à vous,

Sylvie Goulard